

## PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SUBVENTIONNEES

Vu le décret n°2020-1129 du 14 septembre 2020 en application de l'article L. 1111-11 du code général des collectivités territoriales

### INTITULE DE L'OPERATION :

**Requalification de la route de Paris et résorption d'une friche commerciale  
d'entrée de Ville (phase I)**

Le montant des travaux de la phase I est estimé à 677 000 € HT soit 821 400 € TTC.

NATURE DE LA DEPENSE	Montant HT	Montant TTC
Travaux préparatoires préliminaires et de curage Travaux de désamiantage et de démolition Travaux complémentaires hors bâtiments Réception des travaux – livraison du terrain et remise en état	677 000.00	812 400.00
<b>TOTAL DES DEPENSES DE L'OPERATION</b>	<b>677 000.00</b>	<b>812 400.00</b>
Ville de Morlaix	232 946.72	368 346.72
Etat (DSIL ACV 2020) 52.93 % d'une dépense subventionnable de 650 000 € HT	344 053.28	344 053.28
Contrat de partenariat Europe/Région/Pays de Morlaix (2020)	100 000.00	100 000.00
<b>TOTAL DES RECETTES DE L'OPERATION</b>	<b>677 000.00</b>	<b>812 400.00</b>



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BRETAGNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

UNION EUROPÉENNE  
UNANIEZH EUROPA



**L'Europe s'engage  
en Bretagne**



Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales

*Morlaix*  *Cœur de ville*

**Pays  
de  
Morlaix**